



Client qui ne me laisse pas terminé le chantier

Par **Ludo71**, le 17/01/2018 à 14:57

Bonjour
Je micro entrepreneur peintre bâtiment et j'ai une cliente qui ne me laisse pas terminer le chantier.
Arrivé presque à la fin du chantier elle m'a dit oralement certaines petites malfaçons qu'elle avait constaté. Nous avons ensemble fait le tour et j'ai accepté bien-sûr de reprendre ces erreurs. Elle m'a demandé de revenir courant février pour réparer car elle serait partie en vacances et me laisserai l'appart pour travailler.
Mais voilà, son ami me téléphone et me traite de charlot et me dit de ne plus remettre les pieds sur le chantier en me menaçant de me mettre à la porte.
Je suis tombé des nues car j'ai toujours fait ce que la cliente demandait.
Je suis donc rentré et j'ai envoyé un courrier en LRAR lui demandant de me contacter, car depuis plus de nouvelles, et que je ne refusai pas de reprendre ces quelques malfaçons, bien au contraire. Car elle me doit encore 2.100 euros sur la facture.
De plus son ami n'habite pas avec elle et son nom n'apparaît même pas sur le devis.
Que dois je faire ?
Merci pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le 17/01/2018 à 15:59

Bonjour,
LR/AR à la cliente, et à elle seule, son ami n'a pas à intervenir, cela ne le regarde pas, avec injonction de payer ce qui reste à devoir. Vous lui laissez 8 à 15 jours et vous l'informez que, passé ce délai, vous mettrez l'affaire en justice, que vous demanderez la somme due majorée de dommages-intérêts. Cela devrai la faire revenir à de meilleures intentions.

Par **Ludo71**, le 17/01/2018 à 16:04

Merci beaucoup pour votre réponse tuisisse.
Oui j'ai bien envoyé la LRAR a elle seule.
Je vais maintenant patienter un peu. On verra bien.